RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Communauté de communes de la vallée du Garon

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2025-83

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre, à 18h30.

Le Conseil communautaire dûment convoqué le vingt-trois septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à Brignais, sous la présidence de Madame Françoise GAUQUELIN, Présidente.

Le secrétaire de séance désigné est : M. Jean-Philippe GILLET

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 37
Nombre de conseillers communautaires présents : 29
Nombre de conseillers communautaires absents et représentés : 6
Nombre de conseillers communautaires absents : 2

PRESENTS :
Mme Monia BEN SLAMA, M. Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, Mme Agnès BERAL, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Mme Josiane CHAPUS, MM. Dominique CHARVOLIN, Damien COMBET, Mme Christiane CONSTANT, MM. Jérôme CROZET, Mmes Marie DECHESNE, MM. Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mmes Patricia GRANGE, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Martine MORELLON, MM. Jean-François PERRAUD, Mmes Claire REBOUL, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON.

ABSENTS REPRESENTES :
M. Thierry DILLENSEGER donne pouvoir à Mme Pascale MILLOT
M. Pierre FRESSYNET donne pouvoir à M. Jean-Philippe GILLET
Mme Valérie GRILLON, donne pouvoir à Mme Anne-Claire ROUANET
M. Grégory NOWAK donne pouvoir à M. Damien COMBET
Mme Céline ROTHEA donne pouvoir à Mme Françoise GAUQUELIN
M. Roland WILPUTTE donne pouvoir à Mme Christiane CONSTANT

ABSENTS :
M. Jean-Luc BERARD
M. Alain GARDETTE

Publiée le 06 octobre 2025

Objet : Chantiers biodiversité : mise en place d'une convention avec la commune de Chaponost (ferme maraîchère municipale)

Vu le rapport établi par M. Jérôme Crozet :

Rappel du contexte :

Le conseil communautaire a approuvé, lors de sa session du 25 juin 2024, le lancement d'un nouveau programme d'accompagnement à la restauration de la biodiversité dans les espaces agricoles et naturels de la CCVG, *Chantiers Biodiversité*.

Dans le cadre de ses stratégies *Biodiversité 2024-2034* et *Agriculture 2030*, la CCVG a mis en place un programme qui vise à mobiliser les différents acteurs des milieux agricoles afin de :

- Améliorer la résilience au changement climatique des espaces agricoles et des fermes du territoire ;
- Contribuer à préserver la biodiversité et les continuités écologiques des zones agricoles et naturelles de la vallée du Garon.

Le programme prévoit l'accompagnement de deux projets par an, sur trois ans, par les deux partenaires de la CCVG, Arthropologia et la LPO AuRA.

Les accompagnements engagés :

- En 2024, deux accompagnements ont été engagés, avec Astulfoni Production et la ferme maraîchère de la commune de Chaponost.
- Un troisième accompagnement a démarré en janvier 2025 avec le Domaine de la petite Gallée, à Millery.
- Deux nouveaux accompagnements seront engagés en 2026.

Le porteur de projet et le programme de travaux :

Le porteur de projet : Commune de Chaponost – ferme maraîchère municipale :

- Siège d'exploitation : Chaponost
- Chef d'exploitation : Jonas Pastors
- Ferme maraîchère municipale
- Production : maraîchage
- Conduite de production : Agriculture biologique (label AB).

Les chantiers prévus sont détaillés dans la convention jointe en annexe. Ils seront conduits sur des parcelles exploités par la ferme maraîchère municipale sur la commune de Chaponost et concernent des restaurations de haies (hiver 2025-2026), la pose de nichoirs à oiseaux, perchoirs à rapaces, de gîtes à chauve-souris (automne 2025) et la possibilité de création d'une mare (2026).

Budget prévisionnel :

Les demandes de devis sont en cours. Une enveloppe prévisionnelle de 5 000 € est réservée à la réalisation des chantiers de cet accompagnement dans le cadre du programme.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité des membres votants
Abstentions : une abstention – M. Pierre Fouilland

APPROUVE le lancement de la réalisation des chantiers 2025 du programme Chantiers Biodiversité avec la ferme maraîchère municipale de Chaponost ;

AUTORISE Madame la Présidente à signer la convention d'autorisation de réalisation et d'entretien d'aménagements naturels jointe en annexe

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025 ;

Extrait certifié conforme,
Signé le, 02/10/2025,
GAUQUELIN Françoise

[1] *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa réception. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite)*